

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 10 JUILLET 2019

Présents: ABRANOWITCH S. - BONEMAISON F. – BOUTET S. - CHABROL JL - DA SILVA PINTO Th – DUMONT S. - GALLEAZZI J - GODET V. - LAURENT S. - MARCHAND P. - PENAUD J.P. - PIAT J.- PICARELLI V. – REMY S. – SIMON D. - TABOURET V. – VENUAT J. -

Absents ayant donné procuration: BARBOSA J.- BLONDRON A. – BUCHET C. – CHERPRENET S – COUSIN L. - DUMAS S.

Secrétaire de séance : VENUAT Jocelyne

.....

A l'ouverture de la séance, le maire donne lecture de l'ordre du jour et propose l'ajout de 2 points : Subvention du CNDS - Rapport sur le prix et la qualité de l'eau au service assainissement collectif.

Le Maire présente M. Stéphane REMY, remplaçant de Malika FARDINI et lui souhaite la bienvenue.

1 – Tarifs cantine :

Augmentation des tarifs de cantine passant de 44€ à 45€ pour le tarif commune (22.50€ pour le ½ tarif) et 65 à 66 € pour le tarif extérieur (33€ pour le ½ tarif). Le maire explique que la commune prend en charge 50% du prix d'un repas.

Le maire tient à parler d'un nouveau décret imposant des produits bio et locaux pour l'avenir.

Vote : pour à la majorité et 2 contre

2- Personnel rentrée scolaire :

Valérie TABOURET présente le tableau avec le personnel pour l'école maternelle et pour 'l'accueil périscolaire.

Le maire présente les effectifs des écoles pour la rentrée : 166 pour l'école primaire, 78 pour la maternelle et 283 pour le collège

Vote : pour à la majorité et 2 abstentions

3- Subvention FREDON :

Présentation du FREDON par le maire.

Vote : pour à l'unanimité

4 Créances éteintes :

300€ pour la cantine scolaire suite à jugement d'effacement de dettes.

Vote : pour à l'unanimité.

5- Convention incendie :

S. LAURENT explique que la société Pinel s'occupe des contrôles et que le SIVOM a l'intention de prendre la compétence afin de prendre en charge ces contrôles pour les communes.

Vote : pour à l'unanimité

6. Décision modificative budget principal :

Ajouter 352€ au compte des créances irrécouvrables (dette cantine).

Vote : pour à l'unanimité

7. Demande de subvention à la DRAC :

Le maire explique que la commune a déjà touché une subvention pour le PLU et qu'il faut aussi en demander une pour la PVAP (coût 30 000€ ht) de 50 %.

Vote : pour à l'unanimité

8. Convention antenne relais Orange :

Le maire explique qu'il faut renouveler la convention pour 12 ans (identique à la précédente). Le loyer est de 8167€ en 2019 et une augmentation de 2% est prévue chaque année.

Vote : pour à l'unanimité

9. Modification du tableau des effectifs :

Valérie TABOURET explique les 2 changements : Recrutement d'un DGS et création du Pôle enfance.

Vote : pour à la majorité et 2 abstentions

10. Maitrise d'œuvre la Halle :

Le maire explique qu'il doit signer le contrat de main d'œuvre de la halle

Vote : pour à l'unanimité.

11. Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'assainissement collectif :

Le maire commente le rapport.

Le nombre d'abonnés passe de 581 à 594, par contre le volume consommé passe de 35568m³ à 34380 entre 2017 et 2018.

Vote : pour à l'unanimité

12 – Demande de subvention CNDS :

V. Picarelli explique qu'il faut demander une subvention pour l'action « apprendre à nager » de l'accueil périscolaire. Cette année l'action concernera en plus les enfants de 4 à 6 ans

Vote : pour à l'unanimité

13 – Affaires générales :

- Présentation du projet du centre social par V. Picarelli. Elle explique que le centre social regroupe 19 communes dont les 14 du canton et propose tout au long de l'année diverses activités, rencontre, accueil de loisir,... Elle informe que le nouveau projet social est en cours d'élaboration et qu'il appartient au conseil municipal de faire des propositions.
- Point sur les travaux du parking des écoles par J.P. Penaud
- Associations : AG extraordinaire pour Gym Form qui se voit contraint d'arrêter / Même risque pour l'association de Hand Ball
- Suite à leur demande, l'association Huriel au fil des siècles disposera de la salle au pied de la Toque pour se réunir.
- Le devis pour la mise en place des sarcophages est de 300€ environ.

Fin de la séance 20h30.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le mardi 17 septembre 2019 à 19 h.